

Séance publique du Sénat du vendredi 27 novembre 2020

Projet de loi de finances pour 2021

Intervention en tribune de François CALVET, rapporteur pour avis de la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable.



0 h 29 vendredi 27 novembre 2020

Projet de loi de finances pour 2021
Mission Écologie, développement et mobilité durables
Orateurs inscrits

Orateurs inscrits

M. François CALVET, rapporteur pour avis de la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable

1. M. Pierre MÉDEVILLE (INDEP)
2. M. Jacques FERNIQUE (GEST)
3. M. Frédéric MARCHAND (RDP)
4. M. Éric GOLD (RDSE)
5. Mme Marie-Claude VARILLAS (CRCE)
6. M. Jean-François LONGEOT (UC)
7. M. Joël BIGOT (SER)
8. M. Didier MANDELLI (Les Républicains)
9. Mme Denise SAINT-PÉ (UC)
10. Mme Angèle PRÉVILLE (SER)

M. François CALVET, rapporteur pour avis de la commission de

Président de séance - M. Vincent DELAHAYE, Vice-président

- Mme Bérandère ABBA, secrétaire d'État chargée de la biodiversité

- M. Jean-Baptiste DJEBBARI, ministre délégué chargé des transports

Je me suis penché sur les **crédits relatifs à la transition énergétique et au climat**.

Je me félicite de la hausse du soutien aux énergies renouvelables, même s'il est dû pour l'essentiel à la baisse des prix du marché.

Compte tenu du retard déjà pris pour tenir nos objectifs ambitieux, la volonté du Gouvernement de remettre en cause d'anciens contrats photovoltaïques inquiète la commission. Cette volte-face est une remise en cause de la parole de l'État, qui pourrait hypothéquer l'avenir du développement des énergies renouvelables. Il y va de notre souveraineté énergétique. Mais de nombreux défis doivent être relevés pour rapprocher les prix de l'hydrogène gris et verts. Vous ne pourrez pas faire l'économie d'une tarification appropriée du CO2.

L'État fait face à de multiples contentieux nationaux ou européens pour non-respect des normes de qualité de l'air. La mise en place de zones à faibles émissions dans sept nouvelles agglomérations l'année prochaine en application de la LOM constitue un premier pas important. Au-delà, il faudra que les préfets engagent la révision des plans de protection de l'atmosphère pour définir de nouvelles actions, en lien avec les collectivités territoriales. Cette fois, l'État ne pourra pas se contenter de contrôler des feuilles de routes avec des mesures hétéroclites à l'efficacité incertaine.

En matière de rénovation énergétique des logements, notre commission salue le renforcement du dispositif MaPrimeRénov' et son élargissement à tous les propriétaires.

Réponse de M. Jean-Baptiste Djebbari, ministre délégué auprès de la ministre de la transition écologique, chargé des transports

Les montants pour le développement de l'hydrogène et la rénovation énergétique ont conduit la commission à émettre un avis favorable aux crédits relatifs la transition énergétique et du climat. La crise a remis en cause certaines convictions. En matière de transports, elle les a confortés. Notre première priorité, ce sont les transports du

quotidien. Ils sont essentiels au maintien de la vie économique et sociale. Notre deuxième priorité est de développer une politique au service des territoires. La coopération avec les collectivités territoriales et leurs élus est plus que jamais nécessaire. La transition écologique de nos transports irrigue toute notre action.

Notre démarche politique est une démarche de progrès humain, de progrès technique, de réalisme et d'ambition. Ce budget 2021 est solide et ambitieux : le programme 203 voit ses crédits augmenter de 17 % pour atteindre 3,7 milliards d'euros ; le programme 205 « Action maritime de l'État » est stable à 159 millions d'euros. **Jamais l'État n'a autant investi dans le ferroviaire. Nous allons redévelopper les petites lignes, les trains de nuit, le fret, avec un financement de 170 millions d'euros pour les lignes Calais-Sète, Cherbourg-Bayeux, Perpignan-Rungis qui sera prolongée vers Barcelone au Sud, Dunkerque et Anvers au Nord.**

Le train a un rôle social. Quelque 66 millions d'euros supplémentaires seront versés à SNCF Réseau. Le désenclavement de nos territoires est une priorité. Nous avons beaucoup investi dans les liaisons aériennes.

Nous déplaçons la part prise en charge par l'État pour que la baisse du trafic ne pèse pas sur les collectivités territoriales.

Cette année, les trafics routiers et aériens ont fortement baissé. Pour l'aérien, nous ne reviendrons pas au niveau d'avant avant plusieurs années. Or moins de trafic, c'est moins de recettes pour l'Afitf et pour le budget annexe de l'aviation civile.

Nous avons donc sanctuarisé le budget de l'Afitf à 2,8 milliards d'euros. Sans renier la trajectoire décidée antérieurement, le budget annexe de contrôle et d'exploitation aériens est doté de 2,3 milliards. Vos objectifs de moyen terme seront tenus grâce à un emprunt de 700 millions. Pour 2020, les PLFR3 et 4 ont prévu la compensation des baisses de recettes des AOM. Toutefois le télétravail et l'étalement des horaires modifieront durablement les usages des transports.

J'ai confié une mission à Philippe Duron sur l'avenir du modèle économique des transports en commun. Le ferroviaire est le mode sur lequel nous investissons le plus. Nous redémarrons deux lignes de trains de nuit et sécurisons 9 000 kilomètres de petites lignes dans le cadre de conventions avec trois régions.

Le désenclavement exige aussi de transformer nos routes. Quelque 550 millions d'euros permettront d'accélérer le déploiement de bornes de recharge ultra-rapide sur les aires de service et de rénover des ouvrages d'art.

Quant aux transports du quotidien, 1,2 milliard d'euros y sont consacrés, dont 330 millions d'euros seront consacrés à des appels à projet pour les RER de Strasbourg, Lille, Bordeaux et le métro de Toulouse. Nous investirons 200 millions d'euros pour les pistes cyclables.

Nous verdissons le transport routier grâce à la prime à la conversion. Nous nous donnons également les moyens de créer l'avion zéro émission et de verdir nos ports. Nous menons une coopération résolue avec les collectivités territoriales. C'est de cela que le pays a besoin.